AGENCE FINANCIERE DE BASSIN "SEINE-NORMANDIE"

> Délibération N° 71-4 du 5 Février 1971 portant approbation d'une décision des commissions réunies du 22 Décembre 1970 (Ville de Vire)

Le Conseil d'Administration de l'Agence financière de Bassin "Seine-Normandie".

DELIBERE

Article unique

La décision des Commissions des Finances et Redevances, des Travaux et Programmes du 22 Décembre 1970 par laquelle un avis conforme était donné, pour accorder une avance sans intérêt, remboursable en 5 ans, de la somme de 400 000 F., à la Ville de Vire pour l'installation d'appareils de mesure dans sa station est approuvée.

LE Secrétaire Directeur de l'Agence Le Président du Conseil d'Administration

F. VALIRON.

M. DOUBLET.